



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique du sport

Question écrite n° 59861

## Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre des droits des femmes, de la ville, de la jeunesse et des sports sur les dispositifs d'accès des sportifs à des formations scolaires, universitaires et professionnelles. Dans son rapport relatif à « l'évaluation de la mise en oeuvre du double projet des sportifs de haut niveau et des sportifs des centres de formation des clubs professionnels », l'inspection générale de la jeunesse et des sports préconise de réserver les CIP-CAE à la fin de carrière des sportifs de haut niveau et créer par voie législative un contrat de parrainage du sportif de haut niveau (CPSHN) par lequel une entreprise verse une allocation à un sportif en contrepartie de sa présence sur des temps forts de vie collective et d'un projet d'insertion professionnelle à terme. Il faudra également revoir en conséquence les critères d'attribution des aides personnalisées. Il lui demande si le Gouvernement compte mettre en place cette préconisation.

## Texte de la réponse

Les travaux menés avec l'ensemble des acteurs du sport de haut niveau ont conduit à orienter prioritairement les dispositifs CIP-CAE vers les sportifs possédant un fort potentiel médaillable. S'agissant de la reconversion des sportifs en fin de carrière, un service de l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) a pour mission de travailler spécifiquement sur ce sujet. Une inspection générale est actuellement en cours dans le but de dresser un état des lieux du dispositif des aides personnalisées et d'en adapter les modalités d'attribution aux évolutions du sport de haut niveau. Par ailleurs, le ministère a décidé de saisir la commission du sport de haut niveau pour analyser et optimiser l'ensemble de ces dispositifs. Monsieur KARAQUILLO a été missionné afin de produire un rapport sur le sujet. Une quarantaine de préconisations viennent d'être rendues au secrétaire d'Etat chargé des sports, début février.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Le Ray](#)

**Circonscription :** Morbihan (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59861

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** Femmes, ville, jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** Sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [8 juillet 2014](#), page 5734

**Réponse publiée au JO le :** [14 juillet 2015](#), page 5482